

Bulletin d'informations de la commune de Frontenex

sommaire <u>-</u>

Un nouveau médecin pour Frontenex





Rénovation de **l'école** maternelle

Points sur les travaux



Zoom: retour sur les animations de cet été

Octobre
Rose: Frontenex
marche avec vous!

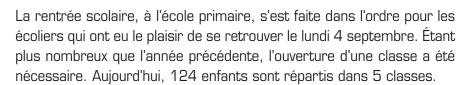
La commune en bref Comptes rendus des conseils municipaux



Document imprimé par la commune de Frontenex. Ne pas jeter sur la voie publique. Directeur de publication : Jean-Paul Girard. Rédaction : Commission communication.

• Crédit photos : Mairie de Frontenex, Sandra Boulais, X.

Bonne rentrée



L'école maternelle, pour sa part, a connu une rénovation importante. Pour réaliser les travaux, les classes furent déplacées et l'école fermée depuis les vacances de printemps. Des opérations de rénovation énergétique furent menées : couverture du toit, isolation des murs, changement des fenêtres et des portes, installation du double flux. Le chantier a bien fonctionné et s'est achevé pour la rentrée. Trois classes comptant 69 enfants ont donc retrouvé leur environnement familier avec une qualité de vie améliorée.

En outre, une rénovation complète de l'aire de jeux de l'école maternelle s'effectuera et sera mise à la disposition des enfants à la rentrée des vacances de la Toussaint.

La commune a conservé pour cette année scolaire la semaine de quatre jours et demi. Les élèves finiront la classe à 15h45. Le matin, les enfants continueront à être accueillis à 7h30 pour les parents qui le souhaitent. Un accueil est prévu à l'école pour ceux qui ne rentrent pas chez eux de 15h45 à 16h30 puis de 16h30 à 18h30 si nécessaire.

L'équipe municipale et moi-même tenons à remercier les jeunes gens qui ont travaillé cet été encadrés par les agents des services techniques. Nous leur souhaitons bonne chance pour leur avenir.

> Le Maire, Jean-Paul GIRARD.

www.frontenex.fr





Frontenex cherche son NOUVEAU Médecin!

Suite au départ du Docteur Brébant-Crouvizier, la commune de Frontenex et les médecins peinent à trouver un nouveau médecin généraliste pour lui succéder.

Suite à la mutation professionnelle du Docteur Brébant-Crouvizier, les médecins du Centre Médical peinent à trouver un nouveau médecin généraliste pour la remplacer. Malgré l'attractivité indéniable du pôle médical (locaux neufs, médecins travaillant en réseau et en coopération entre eux, secrétariat mutualisé...) et les annonces multipliées sur les différentes universités de France et au conseil de l'ordre des médecins, la pénurie de médecins sur la Savoie est bien réelle. La Mairie de Frontenex, très consciente de ce problème et soucieuse d'y apporter les meilleures solutions, propose une aide financière mensuelle à l'installation. Elle espère ainsi favoriser et soutenir la

venue de ce futur médecin.

La commune avait d'ailleurs proposé au Docteur Villaume (5° médecin du cabinet médical) de bénéficier de cette aide financière exceptionnelle, bien que sa patientèle fut déjà établie. Malheureusement, elle a décliné cette offre et n'a pas souhaité rester sur la commune

La Mairie de Frontenex, en collaboration étroite avec les généralistes en place, espère trouver rapidement son futur médecin et mettra tout ce qui est en son pouvoir pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

Bonne rentrée!

Fin juin, afin de féliciter les élèves de CM2 de l'école élémentaire de Frontenex de leur année scolaire et de leur passage en 6°, Jean-Paul GIRARD, Maire de Frontenex et Sandrine POIGNET, Adjointe au Maire en charge de la Vie Scolaire, ont procédé à la remise d'un diplôme et d'une calculatrice à chaque enfant.

C'était l'occasion de marquer le passage entre l'école primaire et l'enseignement secondaire, phase importante dans la scolarité d'un élève.

Jean-Paul GIRARD, Sandrine POIGNET et Céline DOBREMEL, enseignante et directrice de l'école, entourent les enfants.

La commune en bref....

Commémoration du 23 août

Le samedi 23 août, les communes de Faverges et Frontenex ont rendu hommage aux 4 hauts-savoyards de la Résistance fusillés par les Allemands à Frontenex lors de la Deuxième Guerre Mondiale. Nous remercions La Clique de Doussard pour sa participation à cette commémoration.



Embauche de jeunes pour l'été

Julie BOCH, Isao FINET, Anthony PERROTON, Rachel CRAIGHERO, Anthony GARCIA, Alexandre BUGNON et Théo VANKERKHOVEN ont été employés cet été pour épauler l'équipe des services techniques de Frontenex pour une durée allant de 15 jours à 3 semaines.

C'est l'occasion pour ces lycéens ou étudiants de découvrir le monde professionnel mais également les différents espaces et activités gérés dans une Commune

Par exemple, au mois d'août, ils ont participé activement à la réinstallation matérielle et technique de l'école maternelle après les travaux de rénovation.



Exemple de travaux réalisés par les jeunes cet été : ils ont repeint le mur d'entrée de l'école maternelle des Coquelicots.





Rénovation de l'habitat

Les 9,10 et 11 mars derniers lors du salon de l'habitat, Arlysère présentait officiellement son dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique : Rénov'Habitat.

L'objectif à terme est d'arriver à 450 logements rénovés par an sur le territoire, challenge ambitieux mais en accord avec les objectifs nationaux de la loi de transition énergétique.

En faisant appel à Rénov'Habitat, vous bénéficiez d'un accompagnement en 4 étapes, de la prise de renseignements aux travaux de rénovation.

1^{re} étape: Rendez-vous gratuit avec Révov'Habitat Arlysère, le conseiller rénovation vous présente le dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique, vous fournit les premiers conseils techniques sur les travaux à prévoir et les informations sur les aides financières en vigueur.

2º étape : Diagnostic énergétique de votre logement. Le conseiller vous propose de réaliser un diagnostic énergétique visant à étudier plus précisément les modalités de votre projet. Arlysère missionne un bureau d'étude pour réaliser le diagnostic, prioriser les travaux et identifier différents scénarios de rénovation.

3º étape : réalisation des travaux, suite au rendu du diagnostic. Le conseiller vous aide à prioriser et réaliser vos travaux pour améliorer la performance énergétique de votre logement. Il fait le point sur les devis des entreprises auxquelles vous ferez appel, il vous aide à réaliser votre plan de financement.

Il vous redirige au besoin vers les autres services du guichet habitat (ADIL, OPAH, consultance architecturale).

4º étape : Visite du logement et suivi des consommations. Pendant les travaux, le conseil-ler vient visiter le chantier et fait le point sur l'avancée des travaux. Vous réalisez ensuite un suivi de vos consommations pour apprécier les gains énergétiques après travaux.

Pour plus d'infos : contacter Arlysère au 04.79.10.48.48 ou consulter le site internet www.arlysere.fr

Permanences Rénov Habitat (sur RDV uniquement) :

Albertville, à l'Arpège, 2 avenue des Chasseurs Alpins : les 2^e et 4^e mercredis après-midi du mois.

Beaufort, à la Mairie : les 2^e lundis du mois le matin.

Flumet, à la Mairie, 80 route des Aravis coté bibliothèque : les 1^{ers} jeudis du mois.

2

3 L



Point sur les travaux...

Bâtiments

École maternelle

La rentrée de ce début septembre aura permis aux parents, enseignants et petits élèves, de découvrir un environnement de travail sensiblement modifié, suite à la **rénovation partielle du bâtiment** abritant l'école maternelle.

De l'engagement des études visant l'amélioration énergétique de certains bâtiments communaux, dont l'école, jusqu'à l'achèvement des travaux sur cette dernière, deux années ont été requises pour concrétiser ce projet.

Si la volumétrie du bâti a été conservée, les travaux ayant conduit à modifier son aspect extérieur, ont visé initialement à en **améliorer le confort**, ou à l'inscrire dans le respect des évolutions normatives.

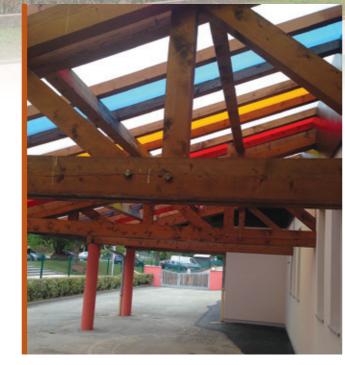
Le chantier fut engagé durant les congés de Pâques 2017, pour s'achever en août, et requit les interventions de 7 corps de métiers : Charpente / Toiture, VRD, Menuiseries Extérieures, Isolation, Chauffage Ventilation C, Electricité, Désamiantage.

Sur ces sept lots, ceux concernant les Menuiseries Extérieures, l'Isolation, le Chauffage Ventilation, s'attachaient directement à l'amélioration du confort d'usage, alors que les quatre autres étaient subséquents à l'exécution des précédents, ou rendus nécessaires par la constante évolution des normes.

Les interventions sur l'ensemble charpente / toiture relevaient de cette dernière approche, en inscrivant la partie structure dans le respect des euro-codes.

En ce sens, la charpente fut partiellement renforcée et la couverture en tuiles fut remplacée par un complexe en tôles pré-laquées, permettant d'alléger les contraintes reprises par la structure bois.

À cette occasion, le préau de l'entrée fut couvert de bacs polycarbonates colorés, de sorte à apporter une certaine clarté et à améliorer l'ambiance de cette partie de l'école.



Les travaux de VRD ont consisté à préserver les fondations du bâtiment contre toute arrivée d'eau, en reprenant le drain périmétrique partiellement obstrué. Cette reprise a été complétée par la dépose des formes de trottoirs ainsi que les reprises de revêtement qui s'imposaient, dans le cadre de la pose de l'isolation.

La reprise des revêtements, avec suppression des trottoirs, a permis d'intégrer les formes de rampes, de nature à assurer la desserte des locaux pour les personnes handicapées.

Les prestations de désamiantage portèrent sur les joints de produits vitriers et ceux de jonctions entre la maçonnerie et les menuiseries extérieures, préalablement au remplacement de ces dernières.

Par leur conception, les nouvelles menuiseries établies sur les accès et les fenêtres doivent apporter une meilleure étanchéité à l'air et, en combinaison avec leurs volumes verriers, sont de nature à minimiser les déperditions thermiques.

Les caractéristiques des nouvelles portes ont permis de supprimer le sas d'entrée, améliorant ainsi les conditions d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les prestations du lot menuiserie, ont également intégré la pose de volets roulants, afin de limiter les déperditions nocturnes en mauvaise saison, ainsi que sur l'établissement de brise soleil (BSO) sur les baies des façades les plus exposées.

Ces dernières dispositions sont destinées à réguler / limiter les apports solaires dans les salles de travail, et améliorer ainsi les conditions de travail du personnel enseignant et des écoliers.

Les travaux visant l'établissement d'un complexe d'isolation extérieure, s'inscrivaient assez naturellement dans la logique des réflexions initialement engagées sur certains bâtiments communaux, en perspective de leur amélioration énergétique. La pose d'un isolant de 100 mm d'épaisseur, a été complétée par l'application d'enduit grésé dont les coloris ont permis d'apporter une nouvelle touche à l'ensemble du bâtiment.

De meilleures conditions d'isolation et d'étanchéité ont naturellement conduit à repenser les dispositions relatives à la ventilation des locaux. Si, compte tenu de l'âge du bâtiment et du contexte qui prévalait lors de sa conception initiale, cette ventilation était essentiellement naturelle, à travers les menuiseries et divers conduits maçonnés, elle repose désormais sur une centrale de traitement d'air (CTA) incluant un échangeur, un réseau de gaines et un ensemble de bouches, certaines étant dédiées à l'extraction et d'autres à l'insufflation.

Si le système initial de chauffage à l'électricité n'a pas été abandonné (câbles intégrés dans les dalles et convecteurs), il a été amélioré par la pose d'une pompe à chaleur (PAC). Cette dernière permet, à partir de l'échangeur établi sur la CTA et l'ensemble des équipements de ventilation, de recourir aux calories extraites sur l'air ambiant extérieur pour chauffer en partie les locaux. Par ailleurs, le caractère réversible des installations, combiné à la pose des BSO, devrait permettre de mieux maîtriser les élévations de température dans les locaux.

Les prestations d'électricité se sont inscrites en accompagnement des autres lots, que ce soit à travers la redéfinition de l'entrée (abandon du sas), dans le cadre de l'alimentation / la desserte des nouveaux équipements, voire dans la reprise de ceux devenus désuets.

Le montant total des travaux réalisés, ressort à 411 276,67 €HT, soit 493 532 €TTC, auquel il convient d'ajouter les frais annexes générés par la Maîtrise

d'Œuvre, les prestations de Contrôle Technique, Coordination Santé Prévention Sécurité, Assurance Dommage Ouvrage, etc, qui ressortent à 64 600 €.

Le financement de l'opération est assuré à ce jour par les **fonds propres de la commune** et les **subventions accordées** par l'État (86 000 \in), la Région (34 000 \in) et le Département (54 000 \in).

Les prestations, effectuées par les entreprises attributaires des marchés, furent complétées, avant l'ouverture du chantier et après la réception des travaux par les interventions du personnel communal.

Avant l'ouverture du chantier, le personnel a assuré le déménagement des locaux, de sorte à installer pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2016 / 2017, les équipements nécessaires à la continuité des classes maternelles dans le bâtiment de l'école primaire.

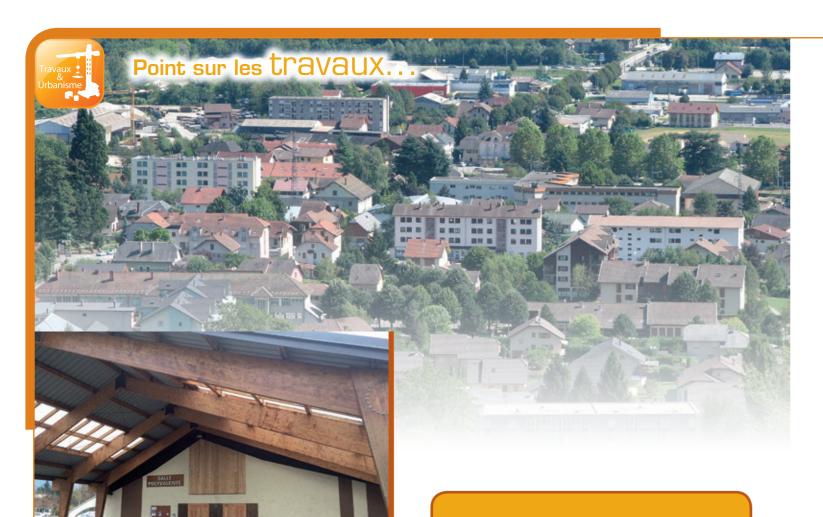
Après intervention des entreprises et réception des travaux, le personnel des services techniques est intervenu pour assurer, ainsi que cela était prévu, certaines prestations de finition (reprise de peinture dans les locaux mis à la disposition et investis par les entreprises, pose ponctuelle de carrelage, etc), et le déménagement inverse des équipements transférés vers l'école primaire.

Les travaux des services techniques ont été complétés par celui des **personnels d'entretien**, qui ont assuré **un nettoyage complet des locaux et équipements**, ainsi que la remise en place de ces derniers.

Sans l'implication des diverses catégories de personnel communal, y compris les saisonniers, il est probable que la rentrée aurait été moins facile. Il convient également de souligner la bonne volonté et l'investissement du personnel enseignant (Mesdames Viboud, Mollard et Sommerhalter), qui s'est efforcé, dans de brefs délais, de se réapproprier les lieux afin d'accueillir dans les meilleures dispositions possibles les petits écoliers.

En deux mandats, les conseils municipaux conduits par Jean-Paul Girard, auront œuvré à la rénovation des deux écoles, à la construction d'une nouvelle cantine, concourant ainsi à l'amélioration de l'accueil des élèves et des conditions d'enseignement.

Il convient désormais que chacun fasse le meilleur usage de ces outils, dans le respect des règles de savoir-vivre et savoir-être, afin d'en pérenniser toutes les fonctionnalités auxquelles ils sont destinés.



Travaux voirie

Rue des Tilleuls

Durant l'été, les membres de la commission des travaux se sont rapprochés des élus d'une commune du département qui ont eu à traiter de problématiques analogues à celles générées par la rue des Tilleuls. Par suite des observations relevées sur site et des retours d'expériences, la réflexion sera reprise cet automne, afin de recadrer les conditions de poursuite des études d'aménagement et, éventuellement reformuler les objectifs poursuivis, à savoir :

- Réduire la vitesse de déplacement de certains usagers pour tendre vers un respect des limitations.
- Rationalisation de l'intersection Rue des Tilleuls / Rue de la Gare / Rue du Boulodrome.
- Tendre vers un meilleur partage d'usage du domaine public.





Salle des Fêtes

Alors que l'entreprise HYGIEN AIR, titulaire du marché visant l'amélioration de la ventilation de la salle avait procédé à la mise en place des gaines, l'ensemble des élus était impatient de tendre vers l'achèvement de l'opération, moyennant la pose de la centrale de traitement d'air.

L'entreprise précitée ayant fait l'objet d'un rachat, un contretemps d'ordre administratif et juridique (nécessaire à l'enregistrement / immatriculation de la nouvelle entité) est venu retarder l'achèvement espéré.

Par suite, l'installation et la mise en service de la CTA, qui nécessitent une coordination avec d'autres intervenants (électricien, charpentier), sont décalées sur octobre.

Mairie

La consultation portant sur les marchés de travaux, visant le réaménagement partiel de la mairie, a été déclarée infructueuse, compte tenu du montant relativement élevé de certains lots.

Par suite, le conseil municipal a décidé de reconsidérer, avec le Maitre d'Œuvre, le contenu des travaux susceptibles d'être entrepris, afin d'engager une nouvelle procédure de consultation dans le courant du dernier trimestre.

Procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

État d'avancement

en conseil municipal, a été adressé aux Personnes Publiques Associées (PPA), conformément à la procédure. Réceptionné par le Préfet le 10 août, cette date emporte l'ouverture des délais d'instruction fixés à 3 mois, par les PPA.

Ce n'est qu'à l'issue de cette instruction, et de ses rendus éventuels, que la procédure pourra être poursuivie à travers l'ouverture de l'enquête publique, étant précisé que la demande de désignation du commissaire enquêteur pourra intervenir sur les délais de trois mois préalablement mentionnés.

Au regard des délais d'enquête et de ceux nécessaires au commissaire enquêteur pour établir son rapport, l'approbation du PLU devrait intervenir sur le premier semestre 2018.



Rue de Princens

La régularisation des emprises foncières, nécessaires à la concrétisation des aménagements projetés, est bien avancée.

Ainsi que cela a déjà été indiqué, les négociations se sont déroulées, pour la majorité, dans un climat de confiance qui doit être souligné, et les propriétaires concernés doivent être remerciés pour le sens de l'intérêt public qu'ils ont manifesté au regard du projet.

Compte tenu des contraintes d'intervention des entreprises susceptibles d'être retenues par les divers gestionnaires des réseaux et par la commune, il a été décidé de revoir les modalités de coordination.

En ce sens, le SIEF devrait intervenir dés cet automne afin de procéder au renouvellement de la conduite de distribution des eaux.

De même, le dialogue est poursuivi avec le SIARA, afin que le syndicat se positionne sur la qualité des infrastructures d'assainissement dédiées aux eaux usées, et sur ses intentions quant aux éventuelles nécessités de renouvellement.

Thierry RANGONE, Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme

E

7



Nos animations de l'été sont devenues un rendez-vous incontournables pour les habitants de Frontenex : cinéma, randos, jeux avec les enfants... il y en a pour tous les publics!

Le Village en Fête

Cette année, la commission Animation a souhaité proposer des **randonnées familiales** le matin. Quelques habitants ont répondu présent et ont pu ainsi (re) découvrir des sentiers pédestres autour du fort de Tamié, sur la thématique des traces d'animaux.

L'après-midi, bien sûr, est toujours réservée aux enfants! Ils ont pu ainsi s'initier aux disciplines variées de l'athlétisme (un grand merci à l'UOAT pour son active participation). Un baby-foot géant avait été installé dans le Parc de la Mairie, en plus du traditionnel château gonflable, invitant les enfants à une partie de foot animée sous le regard envieux de certains papas.

L'atelier graff, animé par Nicolas Léger, ne dément pas son habituel succès auprès des petits et des grands. Cette année, les enfants ont pu aussi créer des bijoux avec Emmanuelle Lebeck-Robineau! Un grand merci aussi aux majorettes de Gilly qui, le temps d'une démonstration, ont initié les enfants à leurs chorégraphies.

Une très belle journée, chaude et animée, qui s'est clôturée par un très beau feu d'artifice.



Le feu d'artifice

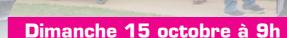
Le feu d'artifice, tiré le 8 juillet dernier, a accueilli un public toujours plus nombreux. Images et son hauts en couleurs, cet évènement a émerveillé petits et grands.

La soirée cinéma

Le samedi 1er juillet, les frontenexois, habitués de cette « soirée ciné », sont venus nombreux voir la suite des aventures de Belle et Sébastien. Le temps n'était pas avec nous pour une diffusion en plein air, mais la pluie n'a pas dissuadé les familles qui ont beaucoup apprécié le film.

Sandra BOULAIS, Adjointe en charge de l'Animation





Octobre Rose

Frontenex marche avec vous

Cette année encore la commune de Frontenex soutiendra « Octobre Rose », mois du dépistage du Cancer du Sein.

Devant le succès de l'édition 2016, où plus de 150 personnes s'étaient mobilisées, la commission Vie Sociale a choisi d'amplifier le mouvement et de proposer un choix d'activités plus large pour cette année 2017.

Nous vous donnons donc **rendez-vous devant la Salle Polyvalente** le dimanche 15 octobre prochain à partir de 9 heures. Après un temps d'accueil autour d'un café, vous pourrez participer, selon votre envie ou votre forme :

- à une marche familiale d'environ 3 km,
- à une marche nordique de 10 km,
- ou encore à une course à pied de 10 km également.

Ces **trois parcours** se dérouleront dans Frontenex avec un petit passage par notre village voisin Saint-Vital.

La Ligue contre le Cancer ainsi que Doc Savoie seront présents et tiendront des stands d'informations ce jour-là. Deux associations ont souhaité être à nos côtés : l'UOAT (Athlétisme) et Endurance Grignon.

Une participation de 5 euros sera demandée, l'inscription se fera sur place le jour même. Les fonds récoltés seront intégralement reversés à La Ligue contre le Cancer.

De plus, comme depuis plusieurs années maintenant, la mairie restera éclairée en rose tout le mois d'octobre.

Alors que vous préfériez courir ou marcher en famille ou entre amis, n'hésitez pas ! Le 15 octobre rejoignez-nous avec une touche de rose, baskets aux pieds. Nous comptons sur votre mobilisation.

Sandrine POIGNET, Adjointe en charge de la Vie Sociale







La commune en bref

Extrait des conseils municipaux des 24 mars, 19 mai, 30 juin, 31 juillet et 22 septembre 2017 (comptes rendus à retrouver en intégralité sur www.frontenex.fr ou en affichage à la Mairie)

Le Conseil Municipal a décidé :

- de voter le compte administratif 2016 avec un résultat de clôture de 973 077,58 €,
- de voter les taux d'imposition 2017 en instaurant une neutralité fiscale pour les contribuables (diminution des taux d'imposition communaux pour que, cumuler avec ceux de la Communauté d'Agglomération, le montant global des impôts locaux pour les contribuables soit au même niveau qu'en 2016),
- de voter le budget Primitif 2017 à hauteur de 1 561 163 € en fonctionnement et 1 756 410 € en investissement.
- d'acquérir un nouveau tracteur (déneigement et balayage) et une saleuse pour 95 880 €,
- d'attribuer des subventions aux associations à hauteur de 12 260 €.
- d'attribuer le marché de travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente à l'entreprise HYGIEN'AIR pour 54 238,80 € TTC avec une réalisation prévue pour octobre 2017,
- de prendre note des conclusions de l'exercice de sécurité civile lié au dépôt FINAGAZ qui s'est

- tenu le 13 avril 2017 et qui a permis de tester plusieurs dispositifs : les systèmes d'alerte de la population, la bonne diffusion de l'alerte, le bouclage du périmètre de sécurité, l'intervention opérationnelle des différents moyens de secours et l'application des consignes réflexes par la population pour la mise à l'abri des personnes exposées aux risques,
- de prendre note de la mise en place des distributeurs de sacs pour déjection canine vers le gymnase des Coquelicots, dans le centre-ville et dans le parc de la Mairie,
- d'avancer de grade un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM),
- de prendre note du licenciement pour inaptitude physique d'un agent d'entretien des bâtiments comunaux.
- de valider le lancement du nouveau site internet de la Commune : www.frontenex.fr
- de réhabiliter le terrain de BMX situé à côté du skatepark avec le concours de l'association « Les Grosses Pédales ».

- de mettre en attente le projet de création d'un nouveau dojo jouxtant le gymnase des Coquelicots
- d'adopter une motion pour la modification de l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité,
- d'adopter une motion de soutien pour le maintien du Tribunal de Grande Instance d'Albertville et de la Cour d'appel de Chambéry,
- de prendre note de l'installation d'un camionrestaurant tous les mercredis midis sous le préau de la salle polyvalente, afin de proposer des repas/sandwichs,
- de fixer le prix du repas vendu au restaurant scolaire à 4,80 €,
- de verser une aide de 200 € mensuels sur une durée d'1 an renouvelable 1 fois au médecin qui s'installerait dans le cabinet vacant du centre médical
- de décider de ne pas solliciter de dérogation aux rythmes scolaires actuels pour la rentrée scolaire 2017/2018 en maintenant les 4,5 jours hebdomadaires,
- d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme et de le soumettre à l'avis des personnes publiques associées avant sa mise à l'enquête publique pour une approbation au 1er semestre 2018,
- de signer une convention portant mise à disposition du service urbanisme d'ARLYSÈRE pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols,
- d'adopter une motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024,
- de ne pas donner suite à la consultation des entreprises pour les travaux de rénovation de la mairie en s'engageant à lancer une nouvelle consultation en revoyant certaines parties du projet,

- de modifier financièrement les marchés publics liés aux travaux de la rénovation de l'école maternelle,
- de mettre en place un double service au restaurant scolaire à compter du 6 novembre 2017,
- d'autoriser le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un agent du CIAS de la Région de Frontenex dans le cadre d'un congé maternité au secrétariat de mairie.
- de travailler sur la sécurisation de la rue de Ravoire,
- de prendre note du démarrage au 9 octobre des travaux de rénovation du réseau d'eau potable de la rue de Princens,
- de valider les travaux d'amélioration du système de chauffage du gymnase des Coquelicots,
- de valider un devis (27 526 €) de la société GRANIMOND pour le renouvellement de monuments funéraires (colombarium, cavurnes...),
- de prendre note du démarrage de la rénovation de l'aire de jeux de l'école maternelle par la société HUSSON pour un montant de 27 600 € TTC,
- de valider le transfert de la compétence Eau à la Communauté d'Agglomération Arlysère au 1^{er} janvier 2018,
- de donner un avis favorable au projet d'aménagement du Torrent de la Combaz et d'une aire de grand passage des gens du voyage vers l'aérodrome.



10

Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi de 8h à 12h et 16h30 à 19h Mercredi de 8h à 12h Vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h Fermé au public le mardi, le jeudi et samedi toute la journée Tél. 04 79 31 40 10 - mairiefrontenex@wanadoo.fr

Chorale Chœur à cœur

La chorale d'enfants « chœur à cœur » accueille les enfants à partir de 9 ans.

Les séances sont assurées par Nicolas Amet, chef de chœur, musicien diplômé.

Au programme, travail de la voix, rythme, chant choral, mais aussi création artistique.

Plusieurs concerts publics, accompagnés par des musiciens ou à capella, sont donnés en cours d'année.

Un spectacle musical associant chœur d'enfants, chœur d'adultes, musiciens professionnels, jeux de lumière et se déroulant sur plusieurs jours en juin clôture l'année scolaire.

Répétition à la salle culturelle : rue Joseph Pillet (groupe scolaire) à Frontenex. Le mercredi : 18h30 / 19h30

Renseignements ou inscriptions : tél. 06 19 56 67 61 ou e-mail : evi.fx@orange.fr

Concert de Noël

dimanche 10 décembre 2017 à 18h à l'église de Frontenex.

Le chèque associatif

Message à l'intention des jeunes frontenexois et frontenexoises

Depuis 2009, la commune a mis en place le chèque associatif pour les jeunes de moins de 18 ans. Cette année, dans le but de faciliter la gestion administrative de ces chèques, la commune demandera aux jeunes concernés de donner le nom de l'association qu'ils souhaiteront intégrer à la rentrée afin de l'inscrire sur le chèque.

« Tu as moins de 18 ans au 31/12/17 et tu as l'intention de t'inscrire dans une association de Frontenex ou extérieure à ton village, alors c'est très simple. Rendstoi avec un de tes parents en Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile et la commune te remettra en échange un chèque associatif de 50 euros. Ainsi lors de ton inscription auprès de l'association que tu auras choisie, cette somme viendra en déduction du montant de la cotisation qui te sera demandée. »







Bibliotheque municipale De Frontenex

NOUVEAUX HORAIRES

LUNDI 16h00 - 17h30 MERCREDI 10h30 - 12h00 VENDREDI 17h30 - 19h00

Inscription gratuite

(sur présentation d'un justificatif de domicile) Conditions de prêt : 5 livres et 3 CD pour 3 semaines



Réservation de livres sur demande - Nombreuses nouveautés chaque mois

Les naissances

ROYER Simon
REMONTET Louane
DESTREE Louise
MENETREY Enzo
le 25/04/17
le 09/05/17
le 15/07/17
le 14/08/17

Les mariages

- GUIDE Thibault et MORISSET Marie-Claire le 21/04/17
- STALLIVIERE Mathieu et TORTORICI Marine le 01/05/17
- BOURLIER Gilles et CREMIEUX Marie-Ange le 13/05/17

Les décès

- MIEGE Mathilde épouse MEDINA-ORTIS le 26/01/17
- SARDINHA Célestina épouse BARBOSA le 11/02/17
- BELLEMBERT André le 21/03/17
- GUILLOT François le 28/03/17
- DE MOURA OLIVEIRA José le 01/04/17
- BEAUPOIL Antoine le 21/04/17
- FRAIX Marcel le 28/05/17
- JANIN Robert le 01/06/17
- HOUZET Lucienne le 17/07/17
- GERTOUX épouse BLANCO Marcelle le 05/08/17
- QUITTE épouse BOURDIN Jane le 26/08/17